

## LA COMMUNAUTE ARMENIENNE DE DECINES

(1925 - 1971)

(Présenté en juin 1972 devant un jury formé de MM. G. GARRIER et J.C. BONNET, ce mémoire de maîtrise a obtenu la mention TRES-BIEN)

### 1°) Les Sources :

Quoique d'installation relativement ancienne en France et formant une immigration assez originale, la colonie arménienne reste peu étudiée et la bibliographie la concernant très maigre et partielle. Par contre, les sources sont nombreuses et variées, encore que d'importance diverse.

Dans le cadre de ce mémoire de Maîtrise, les listes nominatives de la commune de Décines, incorporée au département du Rhône en 1968, ont été l'élément de base pour l'étude démographique, fournissant un grand nombre de renseignements, en général de bonne qualité. Des fiches familiales ont été établies à partir des recensements de 1926, 1931 et 1936. Trois remarques s'imposent quant au dépouillement des trois listes nominatives d'avant-guerre :

1°) En 1926, la nationalité des Arméniens est portée comme "turque", puisqu'ils sont nés en Turquie, alors qu'à partir de 1931 et en 1936, elle est devenue "arménienne". Cinq ans après leur arrivée à Décines, on savait que ces nouveaux immigrants, inconnus jusqu'alors, étaient des Arméniens, malgré leur naissance en territoire turc (ceci peut d'ailleurs expliquer les chiffres trop élevés des statistiques de la période concernant la présence de "Turcs" en France.)

2°) A cause de la difficulté d'expression des Arméniens et de leur mauvaise prononciation et, partant, d'une transcription erronée par les responsables du recensement, il faut souvent rectifier les lieux de naissance - qu'on retrouve grâce à la phonétique, mais qui demeurent parfois illisibles - les liens de parenté des

différents membres du ménage, qu'il convient souvent d'inverser (épouse pour époux, fils pour fille, mère pour fils, etc.) grâce aux prénoms arméniens et à la logique des dates de naissance. Ces dernières varient d'ailleurs très souvent, d'un recensement à un autre, rectifiées ou modifiées qu'elles ont été, entre temps.

3°) La qualité du recensement de 1926 est supérieure à celle des listes nominatives de 1931 et 1936, où l'on peut parfois regretter l'absence des mentions de professions et d'employeurs, sans indication de "chômage" ou "néant".

Pour 1968, les fiches familiales de la Mairie de Décines, constituées à partir du recensement, présentent l'inconvénient d'être incomplètes ou d'inclure des familles qui ne résidaient pas à Décines à cette date. En effet, ce fichier doit, en principe, être tenu à jour régulièrement. Or, ce travail n'a pas été fait. Mais les entrées compensant les sorties, les fiches ont pu être utilisées efficacement.

A la Mairie de Décines ont été consultés également : - les registres d'Etat-Civil de 1925 à 1971. Le problème majeur est que les naissances, à partir de la décennie 30 ont lieu dans les hôpitaux lyonnais et ne sont donc pas transcrites à Décines.

- les procès-verbaux des délibérations du Conseil Municipal de 1919 à 1971, sont très intéressants pour comprendre la réaction communale, dans les années vingt et trente, face à la submersion d'étrangers et d'"indésirables" de toutes sortes, qu'elle subit.

- les matrices générales des contributions directes pour 1936 et 1956
- les listes électorales de 1967
- les dossiers de permis de construire de 1929 à 1971.

Cependant, la source capitale est constituée par les milliers de fiches du personnel de l'ancienne Société Lyonnaise de Soie artificielle (S. L. S. A.) ou S. L. T. (Sté Lyonnaise de Textiles Artificiels), remises au C. T. A. (Comptoir du Textile artificiel), à Vaulx-en-Velin, qui avait acheté locaux et cités de " la Soie", à sa fermeture, en 1958. Ces fiches, parfaitement tenues, couvrent la période allant de 1925 à 1958 et sont de deux formats, ce qui les rend plus longues à

dépouiller : avant et après 1945. Elles indiquent l'état-civil, les dates d'entrée et de sortie, les différentes affectations, l'état matrimonial et familial, les motifs de sortie de l'employé et comportent divers autres renseignements plus techniques après 1945. Ce document de premier ordre, outre les faits professionnels, est précieux pour la connaissance des mentalités patronale et ouvrière du temps.

Les fiches du personnel de l'usine de produits pharmaceutiques GIFRER & BARBEZAT à Décines ont été dépouillées également, mais peu utilisées en raison du nombre plus réduit des Arméniens employés.

Pour compenser l'absence totale d'archives communautaires (l'Eglise Apostolique Arménienne elle-même ne possède aucun équivalent de registres paroissiaux), diverses personnes ont été interrogées, avec plus ou moins de bonheur.

Le problème de cette étude est le suivant : l'évolution démographique, socio-professionnelle et organisationnelle des Arméniens à Décines a-t-elle été et demeure-t-elle favorable à leur survie en tant que communauté distincte ?

## 2°) Les aspects démographiques :

Trois traits originaux caractérisent la colonie : sa population groupée et dense, sur un territoire réduit, son travail dans une même usine, la S.L.T., et sa rapide évolution socio-professionnelle, enfin, son organisation.

Le groupement et la densité des Arméniens s'expliquent par le mode de formation de la communauté, dont les bases ont été posées grâce à la conjonction de deux phénomènes, dans les années suivant la première guerre mondiale : d'une part l'offre d'emploi de la France et plus particulièrement de la S. L. S. A., implantée à Décines en 1923 et, de l'autre, la quête de travail des réfugiés arméniens porteurs du certificat Nansen, qui ont pu s'enfuir de Turquie après les massacres de 1915 perpétrés par le gouvernement turc et l'anéantissement du projet de création d'un Foyer National Arménien en Cilicie en 1921, puis la défaite de l'armée hellénique, en 1922.

La colonie décinoise a été constituée par deux sortes d'apports : tout d'abord, M. Cusin, directeur de la S. L. T. avait entendu parler d'un certain Bared Beylerian, Arménien immigré en Ardèche, à Joyeuse, qui avait réussi, aidé par les capitaux de soyeux lyonnais, à monter une importante entreprise de tissage de tapis, dont la main-d'oeuvre arménienne, essentiellement féminine, avait été importée de Grèce. La direction de "La Soie" utilisa le même procédé et, par deux fois, grâce à Parnak, frère de Bared, envoyé à Salonique pour recruter des femmes surtout, dans le but de les employer en France, fit venir par bateaux, de Grèce à Marseille, les premières familles qui allaient fonder la colonie, en 1925. A ceux-là s'ajoutèrent les compatriotes, attirés par le travail et la présence des frères de langue, qui avaient auparavant travaillé dans diverses régions du sud de la France, principalement Marseille et surtout dans l'industrie textile de l'Ardèche.

Géographiquement, les immigrés décinois étaient originaires du plateau anatolien et, plus précisément, en grande partie, de la ville de Sivas pour la population masculine et de Karpout pour les femmes. Cependant, en ajoutant les cités de Yozgad et de Tokat proches, le vilayet (province) de Sivas est le plus important : l'intérêt de cette constatation est qu'elle explique diverses attitudes et réactions de cette société essentiellement terrienne et patriarcale, dont les origines paysannes se font sentir dans de nombreux domaines.

Les recensements indiquent une remarquable stabilité du chiffre absolu des Arméniens depuis 1936, bien que leur importance relative ait diminué :

1926	352 Arméniens	=	9,94 %	des Décinois
1931	1697 "	=	25 %	"
1936	1353 "	=	22,5 %	"
1968	1360 "	=	9 %	"

Dans ces relevés, ne sont pas comptées les Françaises ou autres étrangères - essentiellement dans le chiffre de 1968 - qui ont épousé des Arméniens, ni les Arméniennes (37 en 1968) qui ont épousé des Français ou autres étrangers, ni

les enfants de ces dernières. Néanmoins, entre les deux guerres, la colonie arménienne était de très loin, la première minorité étrangère décinoise, parmi d'autres, (russe, italienne, espagnole, polonaise, etc.) et la commune porte la marque de cette présence.

De 1926 à 1968, la composition par sexe, l'état matrimonial et la composition par âge de la colonie arménienne subissent une évolution notable, qui peut être résumée ainsi :

- jusqu'en 1968, les femmes sont plus nombreuses que les hommes, contrairement à ce qu'on trouve dans d'autres immigrations. Cette disparité prouve que l'arrivée des Arméniens avait des causes politiques avant de devenir économiques. En effet, les femmes beaucoup plus que les hommes avaient pu échapper aux sévices du gouvernement turc.

- de 1926 à 1968 la population se stabilise (mariages et maximum d'enfants en 1936 : 45 % de moins de vingt ans) puis vieillit en 1968 - grand nombre de personnes âgées et de veuves. Un phénomène apparaît : le célibat tardif pour les deux sexes, qui atteint la première génération, née en France. Le nombre des familles ayant des enfants baisse de 1936 à 1968 (73 % contre 62 %) mais, lorsqu'elles en ont, leur chiffre varie peu (2,27 en moyenne contre 2,13) tandis que la famille devient exclusivement biologique, abritant les conjoints et la descendance directe. De patriarcale au Moyen-Orient, elle est devenue conjugale, très vite, en France

L'étude des différents taux de nuptialité, natalité et mortalité a peu d'intérêt en elle-même, car la population arménienne est anormalement constituée et, de plus, dès 1932, la natalité est faussée par le manque de transcription des naissances. Cependant, les registres d'Etat-Civil permettent de calculer très précisément le phénomène des mariages mixtes que la communauté a connu dès le début de son installation en France, mais dont l'ampleur, brutale à partir des années cinquante, ne cesse de croître avec une extrême rapidité :

décennie 1925 - 29 : 1,42% de mariages mixtes

" 1930 - 39 : 6,45% "

décennie	1940 - 49	:	13,03 %	de mariages mixtes
"	1950 - 59	:	44,62 %	"
"	1960 - 69	:	51,91 %	"
années	1970 - 71	:	73,21 %	"

Deux maxima de 75 % s'étant produits en 1965 et 1970, tout porte à penser que le mouvement, considéré comme le premier facteur d'assimilation, suivra son cours ascendant.

Dans leur grande majorité, les Arméniens des deux sexes ont épousé des Français et des Françaises (64,30 % des garçons et 53,33 % des filles). Aucun cas d'élévation sociale par le mariage mixte ne s'est produit chez les hommes alors que le contraire existe pour les Arméniennes, compensé récemment par diverses contreparties (âge du conjoint, veuvage etc.)

Enfin, 10,12 % des mariages mixtes ont été interrompus par des divorces, avec une moyenne de douze années de vie commune pour les jeunes gens alors que 5,5 % seulement des Arméniennes divorcent, après une période conjugale moyenne de huit ans : le mariage mixte d'une Arménienne apparaît ainsi deux fois plus réussi que celui d'un Arménien. En outre, sur les huit cas de divorces, sept Arméniens avaient épousé des Françaises, alors que les cinq conjoints des Arméniennes étaient de cinq nationalités différentes. Ce phénomène semble être imputable à la double éducation au sein d'une famille arménienne d'une part, et aux diverses mentalités et attitudes du milieu familial français, d'autre part.

De même, la répartition géographique a évolué dans le sens d'une relative dispersion, causée par les départs successifs et surtout par la fermeture de "la Soie" en 1959. Jusqu'alors, le quartier de "la Soie", centré autour des cités ouvrières, regroupait la presque totalité de la colonie. Mais la fermeture de l'usine entraîna le déplacement des locataires des cités vers le Mollard, à Cornavent, dans des immeubles construits spécialement pour les reloger. La communauté, dont une bonne partie s'éloignait de son ancien centre, éclatait physiquement.

### 3°) Les Arméniens au travail :

Economiquement, les caractéristiques des Arméniens à Décines sont l'importance du travail, le groupement dans une même usine, l'insalubrité du labeur et enfin, leur rapide évolution socio-professionnelle. En 1926, 91 % des individus en âge de travailler et 66 % en 1936 (chiffre plus faible à cause du chômage non mentionné souvent et du nombre élevé de femmes qui gardent leurs enfants) sont des actifs qui, pour 88 % d'entre eux, sont employés à la S.L.S.A. à Décines en 1926 et 53,28 % en 1936. Première minorité étrangère de cette usine avec, de 1925 à 1961, 875 hommes et 1085 femmes (25 % de tous les ouvriers), les Arméniens, par leur nombre et la durée de leur travail (moyenne de six ans et sept mois par individu mâle) ont contribué puissamment au développement de la première entreprise déci-noise.

Les motifs de départ sont d'une grande éloquence :

- les licenciements pour compression de personnel furent importants, touchant 15% des hommes et 21 % des femmes, accusant des pointes en période de crise économique de 1931 à 1935 (1935 marque un maximum, à cause sans doute de l'application de la loi du 10 Août 1932 fixant des pourcentages d'étrangers admis dans les diverses branches industrielles) et en temps de guerre : 1940 ("Compression de personnel étranger").
- les départs pour raison de santé (10 % des hommes et 7 % des femmes, auxquels il faut ajouter les radiations administratives pour longue absence de maladie : 5 % des hommes et 10 % des femmes) révèlent des maladies professionnelles parfois (cas de paralysies) dues à l'insalubrité des ateliers : il régnait dans toute l'usine de soie artificielle obtenue par le procédé Viscose une odeur permanente de gaz, qui était particulièrement néfaste dans l'atelier de sulfure et dans celui de filature : or, 27% des Arméniens ont travaillé dans ce dernier lieu, rendu des plus malsains par la présence d'un air vicié par les diverses vapeurs d'hydrogène sulfuré, de sulfure de carbone entraînant le sulfocarbonisme, de gaz sulfureux et d'acide sulfurique. Nombre

d'ouvriers voyaient ainsi leur santé se délabrer et leur cas fut aggravé encore par la journée de 3 x 8 imposée aux hommes, qui, selon les dires des médecins, fut cause de nombreux troubles gastriques.

A travers ces fiches de personnel, un trait particulier, semble-t-il, aux Arméniens, apparaît : le refus d'obéissance aux supérieurs, assorti de réponses grossières ou de coups et blessures, chez les hommes exclusivement, surtout dans les années vingt et trente, rarement au-delà. L'Arménien s'avérait allergique à tout ordre ou remontrance. Ne pouvant les accepter, il quittait souvent l'usine, de son plein gré (4 % contre 6 % de renvois pour refus d'obéissance).

Enfin, et ce fut pour les deux sexes la première raison de quitter l'usine, l'Arménien changeait de situation soit qu'il avait trouvé mieux ailleurs dans l'industrie, soit qu'il tentait sa chance dans le commerce, l'artisanat ou le maraîchage (31 % des hommes et 28 % des femmes), bien qu'il fût très apprécié par son employeur (71 % jugés "bons ouvriers" et 85 % jugées "bonnes ouvrières"). Car les avantages de l'usine - emploi relativement peu lourd, dans un entourage de compatriotes et d'étrangers, prix de location très bas de logements en cités ouvrières faisant partie du bail, école primaire proche du quartier où l'on pouvait laisser à l'aller ses enfants, pour les reprendre à la sortie de l'atelier - ne suffisaient pas à pallier ses inconvénients : travail malsain, paternalisme de rigueur et ouvriers considérés comme de grands enfants à surveiller à l'intérieur et à l'extérieur de l'usine.

Les Arméniens qui se voyaient privés d'emploi, selon les circonstances, se tournèrent vers le commerce et l'artisanat et l'évolution professionnelle fut relativement rapide. Le pourcentage des manoeuvres accuse une chute frappante : 97% en 1926, 74 % en 1936 et 18 % en 1968. La colonie décinoise reste modeste et ouvrière, suivant en cela l'exemple de la commune, mais, d'une part, les ouvriers deviennent spécialisés et qualifiés (21 % et 18 %) et, d'autre part, le commerce (12 %, forains surtout) et l'artisanat indépendant ou salarié (17 %) sont en bonne place. Enfin, on note pour la première fois en 1968 - mais les autres recensements d'après-guerre font défaut - l'existence de professions libérales et de cadres moyens



et supérieurs. Les principaux secteurs d'activité des Arméniens n'ont cependant pas été bouleversés de 1926 à 1968 : le secondaire domine toujours (67 %) mais le tertiaire est en régulière progression (0,38 % en 1926, 11 % en 1936 et 33 % en 1968) et dépasse le taux décinois de 27,6 %, grâce au grand nombre d'employés (20 % contre 10 %). Le progrès socio-professionnel de la colonie reste remarquable, quoique voilé en partie par le fait que la plupart des individus ayant réussi dans leur métier ont eu rapidement tendance à quitter la commune pour la grande cité voisine, ou la capitale.

#### 4°) L'organisation de la communauté

Trois faits expliquent l'évolution de la vie communautaire :

- l'Eglise Apostolique Arménienne rattachée au Catholicossat d'Etchmiadzine (proche d'Erevan, capitale de la République Socialiste Soviétique d'Arménie) n'a jamais su tenir le rôle de rassemblement de tous les Arméniens qui lui incombait et que seule, elle pouvait jouer. Outre le fait qu'elle s'est montrée incapable d'offrir un terrain neutre à la communauté, elle ne tient, à titre d'exemple, aucune espèce de registre paroissial, ce qui est assez aberrant. Par ailleurs, à aucun moment, elle n'a prodigué un quelconque enseignement religieux, contrairement à ce que faisait l'Eglise Evangélique arménienne, dont les fidèles sont cependant infiniment moins nombreux. De plus, la colonie ne possède son propre prêtre que depuis moins de dix ans.
- les partis arméniens, parmi lesquels le Dashnaktzoutioun (ou "Fédération révolutionnaire arménienne" de tendance socialiste IIe Internationale) fut et demeure le plus notoire à Décines, ne surent que gêner la vie communautaire qui avait sans doute surtout besoin d'unité et les conséquences ne tardèrent pas à se faire sentir, jusque dans la jeunesse, dans le sens d'un regrettable cloisonnement des personnes et des idées.
- le nombre des participants de l'école arménienne décroît régulièrement depuis

1946-47, date de création d'une école gérée par la Croix Bleue arménienne de France, association de dames, émanation du parti Dashnaktzoutioun - auparavant, l'Eglise Evangélique donnait des cours -. Cette école comptait alors 178 élèves de huit à vingt ans suivant des cours tous les soirs de la semaine. Aujourd'hui, la vingtaine d'enfants qui la fréquentent sont tous très jeunes et n'apprennent que très imparfaitement leur langue maternelle.

Comme preuve de cette intégration à la commune et de la récente ouverture de la colonie vers l'extérieur, un Arménien de la première génération entre au Conseil Municipal en 1959 et, depuis cette date, la colonie, qui représentait en 1967 617 voix sur 1360 habitants, possède ses conseillers municipaux et un adjoint au Maire.

L'intégration démographique, économique et sociale rapide de la colonie montre le pouvoir d'assimilation de la France, même pour une ethnie relativement éloignée de la sienne et aussi la facilité d'adaptation des exilés de Turquie, qui n'avaient, d'ailleurs, aucun recours, de nulle part. Pour ces Arméniens, francisés physiquement par la naturalisation - en 1968, sur 1360 personnes, 1013 étaient Françaises de naissance ou naturalisées contre 347 "étrangers divers", dont 267 "Arméniens réfugiés" ou revenus d'Arménie soviétique - et par les mariages mixtes et, culturellement, par l'instruction et l'éducation en milieu français, il semble que, malgré tout, quatre décennies n'aient pas réussi, à absorber totalement corps et âme, une population jadis farouchement attachée à ses coutumes et solidement regroupée dans son travail et son existence quotidienne.

Mais le temps - et l'évolution actuelle le prouve - en aura désormais vite raison. Les nostalgiques, qui refusent d'accepter une situation de fait qu'ils considèrent comme une injustice s'acharnant sur leur patrie n'y pourront rien, devant la force irréprouvable qui pousse les fils et petits-fils des immigrés à se fondre

dans l'ensemble français et, seul, leur nom patronymique indiquera bientôt, leur origine lointaine.

Geneviève BARDAKDJIAN.